

Grand angle

Industrie pharmaceutique

Tensions autour de l'écosystème du médicament

● L'élaboration de l'écosystème du médicament est marquée par des divergences entre les laboratoires nationaux et internationaux. Les détails.

L'industrie pharmaceutique pourrait-elle trouver un terrain d'entente pour adopter son écosystème industriel dans les temps ? C'est la question brûlante qui se pose, au sein du secteur, depuis quelques jours. L'écosystème du médicament fait partie du Plan d'accélération industrielle (PAI) pour 2014-2020. Des divergences entre laboratoires pharmaceutiques nationaux et internationaux bloquent l'avancement de cette stratégie spécifique au secteur.



La balance commerciale du médicament est largement déficitaire. Le Maroc importe pour 4,8 MMDH de médicaments.

L'industrialisation en question

«L'écosystème est quasiment prêt. Sauf que les multinationales du secteur exigent des préalables avant de donner leur feu vert», avance un patron de laboratoire marocain. Cet écosystème est en cours d'élaboration depuis mai dernier. Le ministère de l'Industrie et du commerce et les laboratoires pharmaceutiques ont choisi d'être accompagnés par le cabinet Valyans pour préparer cet écosystème. «L'étude de Valyans est quasiment bouclée», indique un industriel. Pourtant, un grand point de discord demeure. Il est relatif à un des piliers de cet écosystème : la fabrication locale de produits pharmaceutiques. L'Association marocaine de l'industrie pharmaceutique (AMIP) et l'Association marocaine du médicament générique (AMMG) défendent ce pilier, alors que Maroc innovation santé (MIS), représentant les laboratoires pharmaceutiques internationaux présents au Maroc, se montre peu pressé de mettre leur signature sur cette partie de l'écosystème. Après un travail d'identification des écosystèmes du secteur, trois grands ensembles ont été retenus. «Les essais cliniques» et «Le développement des biotechnologies et des biosimilaires» ont été adoptés

comme les deux premiers piliers de l'écosystème par trois associations du secteur. Le troisième pilier relatif «à l'industrie du médicament» est source de tensions. Ce pilier vise à stimuler la consommation des médicaments par le biais de l'extension de l'assurance maladie. Ce volet de l'écosystème vise à améliorer la place de la production locale à travers l'encouragement des unités industrielles marocaines ou installées au Maroc pour se substituer aux importations. «Ce troisième axe est devenu un sujet de divergences très profondes», regrette une source qui a assisté aux différentes discussions. Un autre PDG de laboratoire marocain tient des propos plus nuancés : «Il ne s'agit pas de tensions mais deux points de vue

différents. L'industrie locale est pour la création de l'emploi et de la valeur ajoutée, avec en même temps un engagement pour réduire le déficit commerciale qui se creusent à cause des importations des médicaments. De l'autre côté, les multinationales mettent des conditions qui sont hors sujet, comme la révision à la hausse des prix», compare ce patron.

Une balance commerciale déficitaire

La balance commerciale du médicament est largement déficitaire. Le Maroc importe pour 4,8 MMDH. Le CA à l'export ne dépasse pas les 800 MDH. Cette situation est en dégradation régulière depuis des années. AMMG et AMIP reprochent indirectement

La préparation de la stratégie industrielle de ce secteur remet sur la table le débat sur le «statut pharmaceutique», c'est-à-dire les laboratoires qui ont le droit de demander des autorisations de mise sur le marché (AMM).

aux multinationales de ne pas vouloir investir dans des unités industrielles au Maroc. Les deux associations rejoignent le constat fait par la Commission des affaires sociales au sein de la Chambre des conseillers dans son rapport réservé à la politique du médicament (leseco.ma). «Nous constatons une tendance inverse. Dans le contexte de réduction de la masse salariale dans les maisons-mères, ces groupes internationaux se désengagent petit à petit du Maroc», accuse un patron marocain. Ce dernier pense que dans les conditions actuelles «le consensus est impossible, il faut le ministère tranche sinon nous risquons de rater la chance d'avoir notre propre écosystème», exige-t-il.

La préparation de la stratégie industrielle de ce secteur remet sur la table le débat sur le «statut pharmaceutique», c'est-à-dire les laboratoires qui ont le droit de demander des autorisations de mise sur le marché (AMM). Selon la législation en vigueur, l'AMM ne peut être délivrée qu'à un laboratoire disposant d'une unité industrielle. Les laboratoires internationaux ne disposant pas d'unités de production sont obligés de passer par des unités locales pour enregistrer leurs médicaments. «Les laboratoires veulent désormais récupérer leur AMM directement», explique un industriel marocain. Les industriels marocains brandissent leur veto face à cette proposition. Un bras de fer se profile à l'horizon...

PAR SALAHEDDINE LEMAIZI
s.lemazi@leseco.ma

Le spectre du contrat-programme

Le spectre du sort réservé au contrat-programme du secteur plane sur les négociations en cours. En 2012, les composantes de l'industrie pharmaceutique avaient signé ce contrat-programme avec l'État. Cette feuille de route visait, à l'horizon 2023, le développement du CA à l'export de 9,5 à 16,6 MMDH. Pour le CA, le marché intérieur devait progresser de 16,6 MMDH avec une part des génériques de 50%. Le contrat visait la création de 5.000 emplois directs supplémentaires et 15.000 et à 20.000 emplois indirects. Cet engagement public-privé n'a finalement pas été activé. «Nous devons tout faire pour réussir à élaborer les écosystèmes dans les temps et tourner la page de ce contrat-programme mort-né», insiste un industriel.